

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes 1
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
235.34 pour la Société Mutuelle.
147.15 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.

Un Brin de Causette...



D'après long-temps et surtout durant les campagnes électorales, on a vu des orateurs s'écrier contre la destruction des richesses, la lapidation des biens de ce monde. Y en a-t-il point qui disaient : « L'orage s'accumule sur une vieille civilisation, qui n'a pas encore trouvé de remède à trop de richesses, de mode nouveau de répartition à trop de biens. Notre régime social peut y sombrer ! »

Dame, aux yeux de beaucoup, si de par le monde, on produit trop de froment, trop de pinard, trop de sucre, trop de café, trop de viande, trop de lait, trop de coton, trop de légumes et tout ce qui s'ensuit, alors qui a tant de malheureux qui crevant la faim et qui pouvant point se ripper, y a qu'à ouvrir tout grandes les écluses, ou ben la corne d'abondance, pour distribuer à chacun sa p'tite part de richesses. En somme, ça serait simple !... si simple que personne voudrait pu travailler, à moins d'être des filantropes et d'attendre la reconnaissance, dans ce monde ou dans l'autre !

J'en ai sous les yeux, la préface d'un nouveau bouquin, ou qui l'est dit rapport à la rareté et au « bas matérialisme qui l'anime » : « ... Comme s'il était humain de précher le désintéressement et la vertu à des êtres qui n'ont rien à donner à manger à leurs enfants ; comme si la destruction des choses nécessaires à tant de familles ne ravalait pas l'homme au dessous du singe. Mais oui... le singe n'a jamais détreint volontairement la subsistance de sa congénère. »

Comme l'homme descend point du singe, y pouvant dan point être en dessous ! Qui c'est qu'à des mauvais instincts de vouloir affamer ses frères ? C'est sûrement pas la faute aux producteurs, si qui à tant de misères et c'est point le moment de les critiquer ou de les décourager, en voulant les faire passer pour des accapareurs, alors qui sont ben souvent les premières victimes de c'état de choses.

Rapport au « gaspillage des richesses », on disait qu'un vapour américain avait fait route, dernièrement, de Londres à New-York, avec un chargement de 117 vaches de Guernesey. Durant le voyage, l'avait fallu tirer ces vaches deux fois par jour, ce qui faisait 2.300 litres de lait, pour 68 bonhommes qui avait à bord. Comme de juste, l'équipage fut ravi d'avoir du lait frais en haute mer. A chaque repas, on lui servait des scellées de crème, du beurre et du fromage à profusion. Mais à bout de quèques jours, l'en pouvant pu en consommer et c'est pus de 2.000 litres qu'on évacuait chaque soir par d'ssus bord... une vraie voilée-lacée dans l'Atlantique !

La morale de c'e histoire vécue, c'est que l'homme n'a qu'un estomac et que malgré tout les réglames ou le bon marché, y pouvant point consommer pus qui n'est gros. C'est une vérité qu'est point à oublier au milieu de tertous ces problèmes et ces crises qu'agit les hommes les uns contre les autres !

maître jannot

Revue Vinicole

La tendance des cours reste ferme. La libération de la seconde tranche a permis au commerce de retirer les vins achetés précédemment sur cette deuxième tranche. Presque partout, la propriété manifeste une grande résistance aux offres des acheteurs, qui ne sont pas d'ailleurs très nombreuses.

Dans le Midi, les cours se sont maintenus entre 8 francs et 8 fr. 50 le degré.

De Baule (Loiret), on nous confirme que les dégâts causés par la gelée ont été importants. Il reste encore une certaine quantité à vendre. Les cours sont à 230 francs la pièce de 230 litres.

Dans l'ensemble du Loir-et-Cher, les plus récentes estimations évaluent à 70 pour 100 les pertes causées par la gelée. Une voix particulièrement autorisée nous a déclaré que la récolte pourrait être, toutes choses égales par ailleurs, de l'ordre de 300 à 350.000 hectos, c'est-à-dire environ le tiers de la récolte précédente.

A Mont-Près-Chambord, les stocks restant à la propriété seraient d'un quart de la récolte. On a enregistré des offres à 9 fr. 50 et 10 francs le degré.

En Indre-et-Loire, dans la région de Limeray, les gelées ont causé de graves dégâts qui ont été évalués à 70 ou 75 pour 100 des espérances de récolte. Des vins gris de 87 ont été vendus 9 francs le degré hecto. On parle de 80 francs l'hecto pour des vins rouges en 8 degrés couverts.

Dans la Sarthe, les dégâts causés par la gelée varient de 10 pour 100 sur Lhonnay, à 50 pour 100 sur La Chartre, Marçon, Beaumont-La Chartre, Château-du-Loir, et à 80 pour 100 sur Drissay-sous-Courcillon et Nogent-sur-Loir.

En Loire-Inférieure, on estime dans l'ensemble la perte causée par les gelées à 30 pour 100 des perspectives de récolte.

Il reste encore, en cave, des quantités notables de vins de 1934 à vendre. Par contre, il reste peu de muscadet de 1935.

Les muscadets de 1935, pesant 10°5 à 11°, se vendent 400 à 410 fr. la pièce de 225 litres. Les gros plants pesant 8 à 9 degrés, coûtent 170 fr., sont en hausse.

Il se confirme que le vignoble girondin n'a pas eu beaucoup à souffrir des gelées. On note sur les vins ordinaires comme sur les grands crus une reprise des ventes très sensible. D'Algérie, on nous signale quelques dégâts causés par les gelées. En outre, des pluies continuelles gênent la floraison et provoquent des attaques de mildiou.

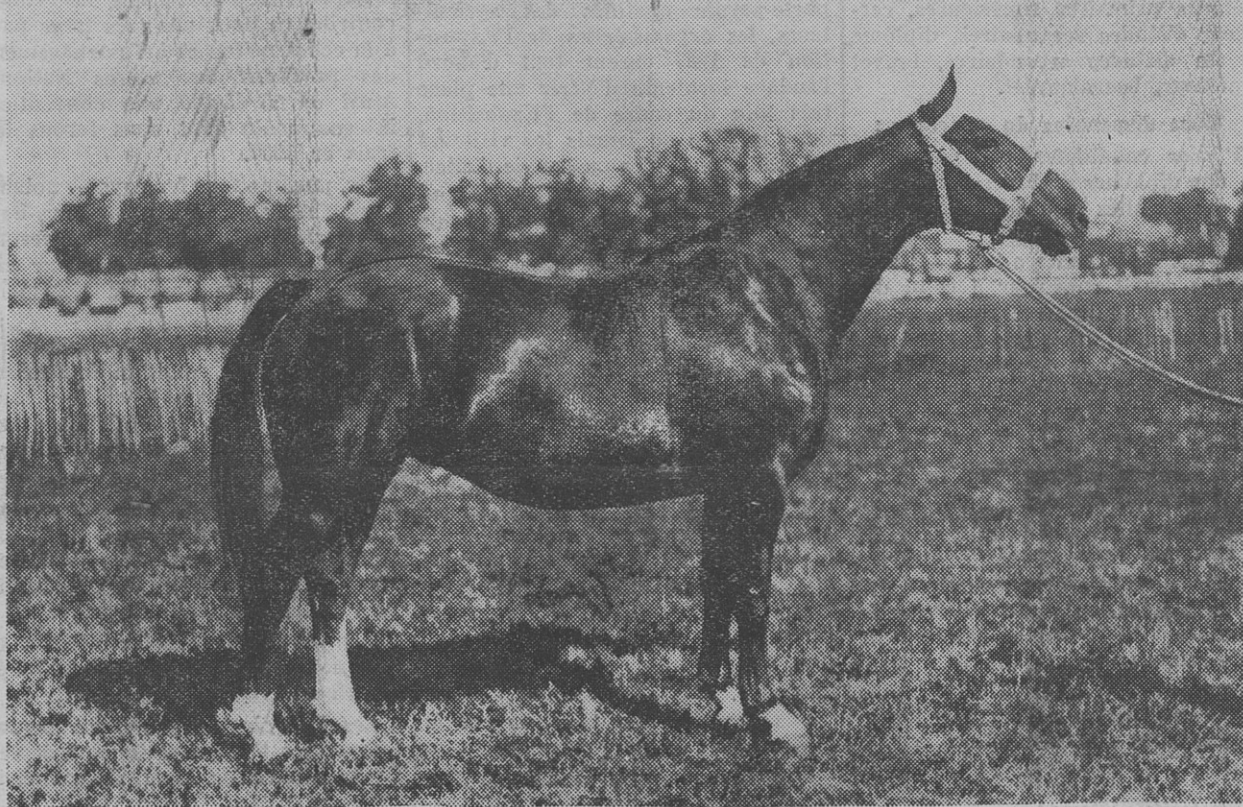
La Fédération des Syndicats du commerce en gros des vins de la région du Centre a tenu son congrès annuel à Blois, le 10 mai.

Les suggestions formulées par la C. G. V. C. O. — pour établir des relations entre la viticulture et le commerce des vins, en vue d'une action commune — ont été approuvées.

On sait que cette action porterait sur la propagande en faveur du vin en général et des vins de notre région en particulier, ainsi que sur la lutte contre les fraudes.

Les dirigeants de la Fédération avaient invité le secrétaire général de la C. G. V. C. O., pour bien marquer le désir d'une collaboration

NOTRE BEL ÉLEVAGE CHEVALIN



Poulinière normande, type selle lourd

Les Sociétés Hippiques Rurales

Les citadins ne connaissent pas encore les Sociétés Hippiques rurales. Ils en ont entendu parfois parler, mais ils ne savent pas dans quel but elles ont été créées, ni ce que l'on en peut attendre.

Et pourtant ces Sociétés prennent un essor toujours croissant qui laisse espérer que dans quelques années la plupart des communes rurales aura sa Société Hippique.

Ces Sociétés ont pour but de permettre au cheval, si décrié par la propagande faite au moteur, de reprendre sa place non seulement à la ferme (où il ne l'a pas perdue, au contraire) mais comme moyen de transport économique et sportif.

C'est l'utilisation rationnelle de l'instrument de travail qu'est le cheval qui préside à la destinée des Sociétés Hippiques rurales.

Aussi n'y fait-on rien qui puisse être contraire à l'utilisation rurale du cheval. Tout ce qui risque d'en diminuer sa valeur utile est écarté, mais tout ce qui peut l'augmenter est recherché.

Les Sociétés Hippiques rurales cherchent à recruter des cavaliers sur leurs chevaux propres se réunissent les dimanches, sous les ordres d'un moniteur. Ils font ou de excursions en commun, excursions qui permettent de fouiller un pays et de l'apprécier d'une manière qu'aucun autre moyen de locomotion ne permet, puisque le cheval passe partout, ou encore des rallyes où la souplesse du cheval s'allie à l'intelligence du cavalier, ou des jeux où la souplesse de l'homme et de sa monture sont mises à l'épreuve.

entre les organisations commerciales avec les associations viticoles.

Il semble évident qu'une action commune des viticulteurs et des négociants portant sur des questions précises, telles que la diminution des charges fiscales et les frais de transport, devrait avoir une grande utilité.

Les Sociétés Hippiques rurales ont un grand développement en France. Elles seront facteur de prospérité, si elles redonnent au cultivateur, et même à l'homme de la ville, le goût et la compréhension du cheval. On ne sait malheureusement pas en France que le cheval, sur les petits parcours, est beaucoup plus économique que le moteur, qu'il ne consomme que des produits français, et qu'il n'est pas tributaire de l'étranger. Si beaucoup de municipalités suivaient l'exemple de la ville d'Angers, qui est revenue à la voierie par traction hippomobile, par raison d'économie, bien des cultivateurs vendraient mieux leur avoine, leur paille, leur foin.

C'est donc pour le paysan une bonne propagande que de faire partie d'une Société Hippique rurale. Il s'agit d'une saine distraction capable de le fortifier et de l'assouplir. Il se fait mieux connaître, il fait apprécier les produits de son élevage et augmente la consommation de ses produits agricoles.

R. de DREUZY.

Les Livres Généalogiques des Races françaises de Chevaux de selle

Le monde entier reconnaît la haute valeur des races françaises de chevaux. Aucun pays ne possède une telle variété de races, pourvues de qualités aussi étendues.

En revanche, lorsqu'il s'agit de vendre à des pays étrangers, l'élevage français se trouve souvent désavantagé par rapport à ses concurrents, par le fait que les origines des chevaux ne sont pas toujours garanties d'une façon aussi méthodique et aussi sûre que dans certaines nations concurrentes.

Afin de combler cette lacune regrettable, le Comité National de l'Élevage vient de faire établir et de publier, sous le contrôle et avec la documentation de l'Administration des Haras, les premiers livres généalogiques des races françaises de chevaux de selle.

Le travail déjà effectué et publié pour les Anglo-Arabo-Limousins et les Normands, va être poursuivi incessamment pour les chevaux du Centre, les Anglo-Arabo du Sud-Ouest, les Vendéens et les Charentais.

Le livre généalogique des Limousins, édité il y a quelques mois, et celui des Normands, en deux tomes, qui vient de paraître, ont reçu des éloges et le meilleur accueil en France et à l'étranger, tant par le sérieux de leur documentation que par leur présentation très claire et les illustrations qui les complètent.

Les demandes doivent être adressées au Comité National de l'Élevage, Secrétariat, 12, rue de Milan, Paris (IX^e).

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE RESTERA-T-IL CETTE FOIS RUE DE JARENNE « PLUS DE TEMPS QU'IL N'EN FAUT POUR FAIRE UN VEAU » ?

du Concours Hippique de Nantes



Voici une phase de la reconstitution de l'attaque du courrier royal à Pontsal, entre Vannes et Auray, en 1847. Cette attaque fut fructueuse pour les bandits qui enlevèrent... à l'époque, une importante quantité d'or.

ENTENTE entre les Coopératives de Stockage des Blés

Un Comptoir national de coordination des ventes des blés stockés par les Coopératives de France vient d'être constitué à Paris — 2, rue Bouloi — sous la présidence de M. Gilbert.

Il a pour but de maintenir les cours des blés stockés avec contrat officiel, de faciliter les ventes de chacune des Coopératives, et d'entretenir entre elles une unité d'action. La plupart des Coopératives de France y ont adhéré.

En Loire-Inférieure, les trois Coopératives ayant pour le moment des contrats de stockage 1935, se sont montrées favorables à ce principe.

Afin de coordonner leur action locale et être en accord avec la discipline préconisée par le Comité national, les trois Coopératives de la Loire-Inférieure se sont entendues entre elles pour vendre en commun leurs blés stockés. Elles ont constitué, le 9 mai, un Comptoir départemental.

Il ne peut en résulter, pour chacune d'elles, qu'une amélioration de leur résultat final, et un esprit d'union entre les agriculteurs.

L'essence détaxée

Nous ne sommes pas les seuls à nous élever contre le manque de parole scandaleux dont se sont rendus coupables les Pouvoirs Publics à l'égard des cultivateurs à propos de l'essence destinée aux moteurs agricoles. C'est de toute la France que parviennent des protestations à la Presse agricole.

Voici le vœu motivé que vient d'émettre le Syndicat des viticulteurs de Montréval, en Dordogne :

« Considérant qu'à l'impôt trimestriel sur les automobiles a été substitué une taxe de 50 francs par hectolitre sur l'essence, que cette taxe est simplement une simplification de perception et un remplacement et qu'il n'était pas dans l'idée du législateur d'en faire un impôt nouveau.

« Considérant qu'il est absolument prohibitif d'utiliser les tracteurs et les moteurs fixes avec de l'essence au prix actuel.

« Considérant que le maintien de la taxe équivalait à l'interdiction pour les agriculteurs de se servir d'un outillage onéreux d'achat et que les conditions de culture rendent indispensable.

« Considérant que les bateaux de pêche et la navigation fluviale et maritime (même de plaisance), recourent sans contenance à l'essence non seulement exonérée de la taxe de 50 francs par hecto, mais exempte de tous droits :

« Demandant que l'agriculture agricole (pour usage exclusivement agricole de l'essence ou plutôt du carburant poids lourds à pourcentage élevé d'alcool totalement exonéré au même titre que les bateaux à moteur.

« Demandant, que s'il semble anormal qu'une faveur puisse être accordée à l'agriculture, et si cette faveur lui est refusée, il lui soit (au moins) rendu justice et qu'elle puisse se procurer un carburant (au besoin coloré pour éviter toute fraude exonérée de la taxe de 50 francs par hectolitre comme en 1935. »



A SAINT-NAZAIRE : Le Congrès départemental de l'U.N.C. doit se dérouler à Saint-Nazaire le dimanche 17 mai. Le groupe de la Loire-Inférieure est un des plus importants de France puisqu'il compte plus de 200 sections. Cette manifestation réunira plusieurs milliers d'anciens combattants, dont l'union est plus nécessaire aujourd'hui que jamais.

LE TABAC : Le 26^e Congrès national des Planteurs de Tabac s'est tenu les 8 et 9 mai à Bergerac. On y a étudié les questions des prix et des primes, des assurances et des contingents...

LA FOIRE DE PARIS ouvre ses portes le 16 mai et se clôturera le 2 juin. Elle groupe environ 8.200 exposants, représentant 35 pays, en progression sur les autres années. Cette Foire, qui reçoit plus de deux millions d'acheteurs et visiteurs, sera le siège de nombreux Congrès (Journées des Vins, de l'Alimentation, des industries électriques, etc.).

A NARBONNE aura lieu, du 15 au 17 juin, l'Assemblée générale de la Fédération des Associations viticoles de France et d'Algérie. Notre Confédération des Vignerons y enverra des délégués.

ORGES ETRANGERES : Un décret vient d'abroger les dispositions du décret du 25 novembre 1934 relatives à l'importation, sous le régime de l'admission temporaire, des orges d'origine étrangère.

LES ŒUFS SYRIENS — dont nous avons signalé la menace d'importation en franchise d'un contingent de 30.000 quintaux — ne viendront pas concurrencer notre production nationale, si nous en croyons la déclaration du Ministre de l'Agriculture qui a émis un avis défavorable.

UN ACCORD FRANCO-AMERICAIN vient d'être signé ; il porte sur les droits douaniers qui frappent les dentelles et les vins français, sur les contingents français de fruits américains et sur les tarifs français pour les automobiles.

GÉNIE RURAL : Par décret, paru à l'« Officiel » du 6 mai, le service technique des eaux et du génie rural vient d'être réorganisé.

LE CONTROLE DU PAIN : On vient d'instituer en Hongrie et à Budapest, un office du Contrôle du Pain au point de vue hygiène et poids. Les pains, qui ne remplissent pas les conditions voulues de poids, sont confisqués et distribués aux pauvres.

La situation de la récolte du blé

Le « Journal officiel » publie les résultats comparatifs de la situation des récoltes de céréales au 1^{er} mai de chaque année (1935 et 1936).

Les superficies consacrées notamment au blé atteignent, pour la campagne en cours, 5 millions 144.180 hectares et sont en diminution de 211.550 hectares par rapport à la campagne 1934-1935.

En ce qui concerne l'état des cultures, les blés d'hiver qui, en 1935, avaient la cote 73, n'ont plus, cette année, que la cote 65. Il en est de même pour les blés de printemps, pour lesquels les notes respectives sont de 75 l'année dernière et de 67 cette année.

Deux jeunes écureuils élevés par une chatte

Un jeune habitant de Gorze (Moselle), ayant capturé deux jeunes écureuils, âgés d'une dizaine de jours, les rapporta au domicile familial et les confia à la chatte de la maison, qui allaitait justement un chaton et qui s'est mise à élever avec beaucoup de soins les deux petits rongeurs.



Comment reconnaître le sexe des pintades

En dehors du cri strident et aigre que femelles et mâles poussent indistinctement, bien que chez les derniers, ce cri soit plus sonore et mieux cadencé, les femelles possèdent un autre cri qui leur est propre et que les mâles ne poussent jamais. Ce jargon tout spécial et qui peut être comparé au mot pourquoï, pourquoï, répété dix, vingt, trente, quarante et cent fois de suite, correspond à peu près au caquettement de la poule et les pintades femelles le lancent presque constamment aux échos de la ferme ; elles se tiennent alors tout à fait droites, en allongeant démesurément le cou, tandis que la queue touche à terre.

En plus de cette indication absolument infallible, quelques petites différences dans les détails de la tête et dans l'allure des oiseaux permettent à un œil exercé de ne jamais se tromper sur la distinction de leurs sexes, même à première vue.

Chez les adultes, la prédominance osseuse que porte la tête est plus accentuée chez le mâle, la femelle l'ayant plus mince et constamment plus penchée en arrière. Les barbillons du mâle apparaissent également beaucoup plus forts et bombés en dehors. La membrane blanche qui entoure la tête descend également plus bas dans le cou. Le mâle pintade a encore les paupières bleues, tandis que sa femelle les a rouges. Enfin, la tenue de cette dernière est plus discrète, tandis que son époux possède la faculté de faire le beau en soulevant ses ailes, sans les ouvrir, ce qui, par moments, le fait paraître bossu ; mais la plupart de ces détails échappent souvent aux novices et ne sont vraiment profitables que pour un œil parfaitement exercé.

Le plumage est absolument le même chez les deux sexes, dans toutes les variétés de pintades, qu'elles soient grises, lilas, blanches ou violettes. Aucune différence, si petite soit-elle, ne saurait être remarquée de ce côté.

Observez bien attentivement les pourquoï, pourquoï, qui répètent si souvent les femelles. Ce cri vous fera remarquer l'attitude particulière qu'elles prennent pour le lancer et de là, vous étudierez aisément l'allure spéciale de chaque sexe ; le dos bombé du mâle qui soulève ses ailes pour faire le beau, ses incessantes ailes et venues auprès des femelles, l'allure plus massive et moins relevée de celles-ci... et cela pour en venir à distinguer, à vingt mètres, et sans hésiter, le sexe de chaque pintade.

Il vous sera du plus grand intérêt de vous familiariser de très bonne heure avec cette pratique qui vous permettra de distinguer très tôt les mâles que vous pourrez envoyer de très bonne heure au marché, tandis que vous conserverez les femelles pour la ponte, car leur séjour dans une basse-cour, au milieu d'autres volailles, ne présente que fort peu d'inconvénients. Les mâles, au contraire, dès qu'ils approchent de l'âge adulte, deviennent de véritables bourreaux pour les autres gallinacées vivant dans leur voisinage. Ils massacrent poules, poulets, dindonneaux, canetons et oisons. Faites donc prendre au plus tôt le chemin du tournepied, car ce n'est que sous ses auspices que l'exquise pintade est tout à fait ce qu'elle doit être, vers l'âge de trois ou quatre mois, ensuite sa chair se raffermira et devient un peu farineuse ; elle demeure pleine de saveur jusqu'à huit ou dix mois, mais l'heure de la broche a passé pour elle et ce ne sont plus guère que la cloche et la casserole qui excellent encore à l'appâtir.

(Bulletin des Deux-Sèvres.)

Destruction des Taupes

Fusées spéciales, très efficaces pour la destruction des taupes. La boîte, 12 francs. Transmettre les commandes au Syndicat.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 150 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les longueurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné :
Jute : vert gras..... 11 60
Lin et Jute : vert gras..... 12 30
Lin : vert gras..... 14 20
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 15 20
— N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 17 50
— N° 3 vert gras..... 19 30
Coton : A vert gras ou cachou..... 13 50
— B vert gras ou cachou..... 15 50
— C vert gras..... 16 50
— D vert gras..... 18 30

Passer les commandes au Syndicat. Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

Une expérience déplorable

La vigne a gelé et beaucoup de vigneron se lamentent cette année. Leur vigne ne produira pas et c'est un fait d'autant plus regrettable que les apparences de récolte étaient belles avant les saints de glace.

La vieille sagesse des nations qui pourtant :

Noël au balcon
Pâques au tison.

Dès l'hiver les vigneron pouvaient prévoir les gelées blanches qui viennent de sévir et de ravager le vignoble.

Attendant le froid printanier, ils auraient pu agir de manière à en atténuer les conséquences, et cela de deux manières :

La première consiste à donner à la sève plus de résistance à la gelée, en fumant abondamment la vigne dès l'hiver avec du chlorure de potassium ou de la sylvinite ; l'eau du sol entraîne à l'intérieur de la plante une certaine quantité de sels de potasse, qui y est dissous, ce qui en abaisse le point de congélation.

Rappelez-vous que l'eau pure gèle à 0° tandis que l'eau de mer qui contient en dissolution des sels de soude et de potasse, ne gèle qu'à une température beaucoup plus basse. Ainsi la sève quand elle est très chargée de sels de potasse résiste mieux à la gelée.

La grande erreur des vigneron est de mettre beaucoup trop tard les engrais potassiques dans le sol. Pour qu'il puisse y en avoir beaucoup dans la sève au moment du débourrage, il ne faut pas les mettre en mars, mais en novembre, décembre.

Peu de vigneron le font. Ils mettent leur potasse tard et celle-ci ayant besoin de se diffuser dans le sol n'est utilisée qu'après la gelée et ne peut jouer son rôle protecteur contre le froid.

La deuxième méthode de préservation est la formation des nuages artificiels. Dans certains vignobles on installe des thermomètres avertisseurs qui préviennent automatiquement quand la température s'abaisse au-dessous d'un certain degré dangereux.

On émet alors par divers moyens des nuages de fumées qui protègent la vigne. Dans certains cas on brûle du foin mouillé, dans d'autres des tonneaux de goudron, parfois des pinces pures, ou bien on produit chimiquement de grands nuages protecteurs.

Quel que soit le moyen employé on agit de la même manière. Ce qui est le plus dangereux ce n'est pas tant le gel qui, sauf quelques rares exceptions n'est jamais trop brutal, mais le dégel brusque.

Le nuage a pour but d'empêcher le réchauffement trop rapide du jeune feuillage, et de lui permettre de revenir progressivement à la température ambiante.

Si l'emploi de ces nuages artificiels ne s'est pas plus développé dans notre région, c'est par le fait du grand nombre de petits clos de vigne, appartenant à des propriétaires différents. Celui qui émet un nuage le fait pour sa vigne, si le vent change, il peut lui arriver de protéger la vigne de son voisin et non la sienne.

Mais il n'est pas inadmissible d'envisager dans l'avenir ou une union de cultivateurs ayant des vignobles

Concours d'admission de Jeunes Filles à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Coëtlogon - Rennes

Le concours d'admission à l'Ecole Nationale d'Agriculture pour jeunes filles de Coëtlogon-Rennes est rétabli à partir de l'année 1936. Toutefois, la suppression du concours d'admission à la section normale supérieure d'enseignement agricole et ménager est maintenue.

Les candidates doivent être âgées de 16 ans au moins le 1^{er} octobre de l'année d'admission. Il n'est jamais accordé de dispense d'âge.

Le concours est obligatoire :

1° Pour les jeunes filles qui désirent obtenir une bourse ;

2° Pour les jeunes filles qui ne sont pas titulaires d'un des diplômes suivants : brevet élémentaire, brevet d'études primaires supérieures, certificat d'études secondaires, diplôme de fin d'études secondaires, brevet supérieur, baccalauréat.

Sont dispensées du concours :

1° Les candidates qui possèdent un des diplômes ci-dessus énumérés, au cas où elles ne sollicitent pas de bourse.

Au cas où le nombre total des candidates serait supérieur à celui des places dont dispose l'Ecole, toutes les candidates, quels que soient leurs titres, subiront le concours d'admission.

2° Les élèves libres étrangères.

3° Les auditrices libres.

La date du concours est fixée au 20 juin 1936. Celui-ci aura lieu au chef-lieu de chaque département et comportera trois épreuves écrites :

1° Une composition française qui est appréciée au point de vue de l'écriture, de l'orthographe et du style. Durée de l'épreuve : trois heures.

2° Une épreuve de mathématiques dont le sujet sera choisi dans le programme des mathématiques du brevet d'enseignement supérieur (section générale). Durée de l'épreuve : deux heures.

3° Une composition portant sur un sujet de sciences physiques, chimiques, naturelles ou d'hygiène (programme du brevet d'enseignement primaire supérieur, section générale). Durée de l'épreuve : deux heures.

Ces trois épreuves ont lieu le même jour.

Les demandes d'admission devront être adressées au Ministre de l'Agriculture (Direction de l'Agriculture, 2^e Bureau) avant le 1^{er} juin 1936.

contigus achetant en commun de quoi traiter leur vignoble, ou bien encore dans chaque pays viticole, un commerçant traitant à forfait tout ou partie du vignoble communal.

Le fait brutal est là, les vignes ont gelé.

Beaucoup de vigneron diront, comme dans la chanson :

Si j'avais su évidemment
J'aurais agi tout autrement.

R de DREUZY.

Le Boycottage de l'Agriculture française à l'Exposition de 1937

Les paysans se plaignent souvent — trop souvent et à trop juste titre — d'être méconnus, et de voir leurs intérêts sacrifiés.

Aucun exemple n'est plus éloquent, ni plus lamentable, que celui fourni par l'Exposition internationale de 1937 consacrée aux « Arts et Techniques dans la vie moderne ».

Tout d'abord, le Commissaire général ignorait qu'il put y avoir des arts paysans et des techniques agricoles.

Il fallut l'intervention tenace des présidents des Chambres d'Agriculture et, en particulier, de M. Joseph Faure, pour faire admettre l'idée d'une participation de l'Agriculture française à l'Exposition de 1937.

Il fallut aussi l'exemple des Nations étrangères qui, elles, ne méconnaissent pas leurs arts paysans et leurs techniques agricoles.

Pour calmer les protestations des porte-parole qualifiés des agriculteurs, les organisateurs de l'Exposition de 1937 eurent tout d'abord l'audace insolente d'offrir une place très loin du cadre de l'Exposition, dans un lieu où jamais les visiteurs n'auraient eu l'idée ou l'envie d'aller.

Le refus de cette première proposition amena le Commissariat de l'Exposition, qui sentit que les choses allaient se gâter, à offrir un terrain près de la Porte Maillot.

Un avant-projet fut établi. Projet d'un village agricole moderne mettant en valeur le double effort d'organisation de l'Agriculture française et d'amélioration de la vie paysanne.

Ce projet fut approuvé par les Commissions compétentes et par les Pouvoirs publics.

Pour le réaliser, il fallait des crédits.

Car les ressources considérables de l'Exposition ne comportaient aucune disponibilité pour l'Agriculture française.

Des sommes furent votées par le Parlement.

Et le Ministère du Commerce promit tout d'abord de mettre à la disposition du Ministère de l'Agriculture une somme modeste de 6 millions de francs pour réaliser le village agricole.

Mais autour des crédits supplémentaires, ce fut une ruée !

Et finalement, le Commissaire général de l'Exposition annonça avec une brutalité dédaigneuse que l'Agriculture ne pourrait disposer, pour son village, que de 3.200.000 francs. Pas un sous de plus !

M. Joseph Faure et M. H. Decault, soutenus par l'Assemblée des Présidents de Chambres d'Agriculture et les groupements agricoles, ont vigoureusement protesté auprès des Ministres intéressés et du Président du Conseil.

Nous croyons savoir que le Ministre de l'Agriculture est intervenu avec la plus grande fermeté.

Les choses en sont là !

L'Agriculture française va être, par l'impcompréhension des organisateurs de l'Exposition de 1937, éliminée de cette grande manifestation.

Les Conseils généraux auxquels on demande actuellement un effort finan-

cier, les Chambres d'Agriculture qui sont également sollicitées pour l'organisation des centres régionaux, doivent être informés de ce scandale.

Les uns et les autres doivent savoir avec quel mépris l'Agriculture française est traitée et quelles conséquences en résulteront pour le prestige de notre pays.

Nous savons d'ailleurs que plusieurs Assemblées départementales et de nombreuses Chambres d'Agriculture sont décidées à refuser le vote de tout crédit destiné à l'Exposition de 1937 tant que persistera le conflit entre l'Exposition de 1937 et l'Agriculture française — c'est-à-dire tant que la question de la participation collective de l'Agriculture ne sera pas dignement et convenablement réglée.

Rappelons d'abord que la France contribuera pour une très large part à la construction et à l'aménagement des pavillons des autres Nations. Ainsi en a décidé une convention internationale dont nous ferons les frais en 1937.

Or, presque tous les pays — notamment l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas, la Russie, l'Allemagne — montreront leurs produits agricoles et leur vie rurale sous un jour extrêmement avantageux.

On sait quel admirable effort avait fait l'Italie à l'Exposition de Bruxelles. Tout le monde le sait — sauf les organisateurs français de l'Exposition de 1937.

Par conséquent, la France, les contribuables français — les ruraux comme les autres — paieront pour mettre en valeur les agricultures étrangères et favoriser la propagande pour leurs produits.

Il n'y a que l'Agriculture française à laquelle on refusera les crédits nécessaires !

Les Pouvoirs publics n'ont pas su trouver les 6 millions indispensables pour l'édification d'un village agricole.

Mais, sur l'initiative de M. G. Mandel, un crédit de 20 millions a été voté pour la construction du Palais de la Radio française. Ainsi, on considère, en haut lieu, que le développement de la radio est six fois plus important que la prospérité agricole !

Est-ce parce que, dans les lamentables programmes radiophoniques que l'on nous sert, il y a souvent à boire et à manger ?

L'idée de génie du Commissaire général de l'Exposition de 1937 a été

Pas de Fêtes de Famille sans un costume habillé de la BELLE FERMIÈRE

(R. J. J. ROUSSEAU, NANTES) SPECIALISTE DU VÊTEMENT MASCULIN

Contenance Economique 400... 1.340 fr. 500... 1.355 » 600... 1.430 » 700... 1.595 » 800... 1.640 » 1.000... 1.710 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »

Idéal H. B. 1.005 fr. 1.065 » 1.170 » 1.255 » 1.375 » 1.505 »



Société des Courses de Nantes

Voici l'ordre des courses et les engagements des trois journées de l'Ascension :

I. — DIMANCHE 17 MAI 1936

74.400 francs de prix

- 1) Prix des Apprentis, au trot monté : 8 engagements.
- 2) Prix des Violettes, 8.650 fr., au galop : 29 engagements.
- 3) Prix de Gèvres, 8.000 fr., trot attelé : 15 engagements.
- 4) Prix de l'Ancien Derby de l'Ouest, 39.500 fr. : 16 engagements.
- 5) Prix de Lucinière, 10.000 fr., steeple-chase : 28 engagements.
- 6) Prix de Prince, steeple-chase pour demi-sang : 17 engagements.

II. — JEUDI DE L'ASCENSION 1936

207.800 francs de prix

21 mai, 1^{er} Anniversaire du Centenaire

- 1) Prix de la Duchesse-Anne, 10.000 fr., au galop : 20 engagements.
- 2) Prix du Cens, 12.800 fr., au galop, gentlemen-riders : 19 engagements.
- 3) Prix de la Loire, 50.000 fr., trot attelé : 29 engagements.
- 4) Prix du Sweepstake national du Grand Prix de Paris, au galop, 65.000 fr. : 42 engagements.
- 5) Prix Barbe-Bleue, 50.000 fr., steeple-chase : 30 engagements.
- 6) Prix du Givre, 20.000 fr., grand cross national : 20 engagements.

III. — DIMANCHE 24 MAI 1936

44.750 francs de prix

- 1) Prix de la Sèvre, 6.500 fr., trot monté.
- 2) Prix du Bois-Rouaud, 10.500 fr., au galop.
- 3) Prix de la Maine, 6.500 fr., trot attelé.
- 4) Prix du Petit-Port, 7.500 fr., haies.
- 5) Prix Jeanne-d'Arc, steeple-chase militaire de 1^{re} série.
- 6) Prix du Plessis, 10.000 fr., steeple-chase.

Deux prix, « L'Ancien Prix du Derby de l'Ouest », au galop, et le « Prix du Sweepstake national du Grand Prix de Paris » ont été considérablement augmentés, grâce à une magnifique subvention supplémentaire, accordée par les cinq grandes Sociétés parisiennes, à l'occasion du Sweepstake national.

Aussi, pour aider au placement des billets du Sweepstake, qui doit profiter à l'élevage français, des bureaux de vente de billets seront aménagés au pesage et sur la pelouse, les 17, 21 et 24 mai. Ils seront tenus par le Crédit Nantais.

Pour faciliter les entrées des autos, le jeudi de l'Ascension, 21 mai, une entrée sera ouverte dans le bois de la Chauvinière pendant les deux premières courses seulement. Les courses commenceront à 14 heures.

Contre l'Oïdium

L'oïdium ne fait pas de ravages considérables en Loire-Inférieure. Nos cépages, les plus usuels, Muscadet et Gros-Plant, y sont peu sensibles. Résistent tous les autres plants qui y sont sujets : treilles, chasselas, pinots divers, certains producteurs directs.

Le remède est le soufre, comme chacun le sait. Mais c'est une vieille technique, qui exige un traitement spécial à la poudreuse.

Maintenons nous avons des composés soufrés colloïdaux qui se mélangent à la bouillie bordelaise et permettent de faire deux opérations d'un coup, soins du mildew et soins de l'oïdium.

Reste à employer un bon produit colloïdal, ils ne sont pas tous aussi efficaces.

Nous avons depuis huit ans, au Comité de Verton et ici même, fait utiliser un remède anglais, le Sulsol. Nous pouvons le recommander en toute sécurité, il est actif et d'un emploi facile.

Dans les pinots, et autres plants courants, l'addition de Sulsol à la bouillie aux trois traitements cupriques qui suivent le commencement de la fleur est suffisant.

Pour les treilles, il faut plus que cela, pour les serres encore davantage.

Le « Sulsol » est en vente à nos Bureaux, 2, rue Scribe, Nantes.

Traitement de Printemps des Arbres fruitiers

Tous produits en vente au Syndicat.

Seaux à traire

Modèle évasé, qualité XX
Taille 26, prix..... 7 25
— 28..... 8 75
— 30..... 9 50

En XXX un franc de majoration pour chaque taille. Prix nets pour nos adhérents. Marchandise à prendre à nos bureaux, 2, rue Scribe, à Nantes. Livraison franco par commande de six seaux minimum.

Machines Agricoles

Moulins

Nouveau moulin au moteur, simple, très robuste, bâti sur pieds acier. Coussinets régulés à très grande portée, permettant de tourner de 500 à 1.000 tours à la minute. Graissage par réservoirs à huile, à l'abri des poussières. Meules plates reversibles en acier, montées à rotule. Ressorts de sécurité, débit considérable.

Type Débit approximatif en litres
C.L.A. 200 à 400 50 à 200 630f. 790f.
C.L.B. 350 à 600 100 à 360 920f. 1090f.

Prix départ usine. Remise importante à nos adhérents.



MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 11 Mai 1936

ANIMAUX	Années	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
Bœufs.....	2.705	2.585	6 60	5 70	4 60	7 30	3 95	3 13	2 30	4 52		
Vaches.....	1.717	1.575	6 40	5 30	4 30	8 00	3 85	2 90	2 15	5 12		
Taureaux.....	470	460	5 30	4 80	4 30	5 60	3 18	2 65	2 15	3 47		
Veaux.....	2.104	1.995	9 70	8 30	7 50	10 70	5 82	4 73	4 12	6 42		
Moutons.....	10.039	10.000	13 30	9 40	7 30	14 20	6 65	4 40	3 20	7 10		
Porcs.....	1.428	1.428	8 14	7 72	6 42	8 42	5 70	5 40	4 50	5 90		

Du Jeudi 14 Mai 1936

ANIMAUX	Années	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
Bœufs.....	1.099	995	6 70	5 80	4 70	7 40	4 02	3 20	2 35	4 58		
Vaches.....	726	640	6 50	5 40	4 40	8 10	3 90	2 98	2 20	5 80		
Taureaux.....	310	300	5 30	4 80	4 30	5 60	3 18	2 65	2 15	3 47		
Veaux.....	1.495	1.380	10 00	8 60	7 80	11 00	6 00	4 90	4 30	6 60		
Moutons.....	5.189	5.000	13 40	9 50	7 40	14 30	6 70	4 45	3 25	7 15		
Porcs.....	1.073	1.073	8 42	8 00	6 70	8 72	5 90	5 60	4 70	6 10		

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 4.892. — Maine-et-Loire, 900; Sarthe, 164; Mayenne, 180; Loire-Inférieure, 665; Indre-et-Loire, 95; Deux-Sèvres, 250; Vienne, 205; Vendée, 470.

VEAUX : 2.104. — Maine-et-Loire, 150; Sarthe, 410; Mayenne, 30; Loire-Inférieure, 20; Indre-et-Loire, 75; Deux-Sèvres, 30; Vienne, 20.

MOUTONS : 10.039. — Loire-Inférieure, 40; Vienne, 209; Afrique, 1.130; étrangers, 178.

PORES : 1.428. — Maine-et-Loire, 173; Sarthe, 70; Loire-Inférieure, 80; Indre-et-Loire, 20; Deux-Sèvres, 75; Vendée, 30.

Les Cours pratiques d'Apiculture au Rucher-Ecole du Parc de Procé à Nantes

La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure a recommencé ses cours gratuits au rucher-école du Parc de Procé, à Nantes, le dimanche 3 mai. Une cinquantaine de personnes assistaient à ce cours.

M. Etienne Giraud, président de la Société, a traité les sujets suivants :

- 1° Comment on installe un rucher.
- 2° Les différentes sortes de ruches.
- 3° De quoi se compose une colonie.
- 4° Comment on peuple une ruche.

COMMENT ON INSTALLE UN RUCHER

L'habitant des campagnes, dit M. Etienne Giraud, riche ou pauvre, propriétaire ou fermier, cherche, en ayant des abeilles, à augmenter quelque peu ses ressources ou son bien-être, sans pour cela négliger en rien ses autres occupations. Il installera son rucher de façon à l'avoir sous la main pour le surveiller à ses moments perdus. Il aura intérêt à le placer dans le voisinage des prairies naturelles ou artificielles, ou encore à proximité des terrains où l'on cultive le blé noir.

L'eau étant indispensable aux abeilles, il faudra l'établir non loin d'un ruisseau, d'une mare ou d'un étang. Il est à remarquer que dans les vallées la récolte dure plus longtemps et est plus abondante. Pour son emplacement, il faut rechercher un endroit abrité des vents froids du nord et des vents humides de l'ouest. Une haie, d'au moins deux mètres de hauteur, est un abri parfait contre ces vents et force les abeilles à voler plus haut et à ne pas incommoder les voisins.

La ruche doit être montée sur perrains et son trou de vol dirigé vers l'est, de façon à recevoir les premiers rayons du soleil.

LES DIFFÉRENTES SORTES DE RUCHES

Il y a différentes sortes de ruches. Les plus connues sont la Dadant, la Voironet et la Layens.

La plus usitée, celle que nous vous recommandons, est la Dadant à douze cadres.

N'adoptez qu'un modèle de ruche, vous vous éviterez bien des ennuis. Si vous voulez fabriquer vous-mêmes vos ruches, achetez un spécimen dans une bonne maison apicole et copiez-le servilement; mais croyez-moi, vous avez avantage à les acheter toutes faites.

Le débutant ne commencera qu'avec deux ou trois ruches afin de bien étudier les mœurs des abeilles.

DE QUOI SE COMPOSE UNE COLONIE

Une colonie se compose :

- 1° D'une Reine, qui a pour seule mission de pondre des œufs huit à neuf mois de l'année.
- 2° D'ouvrières en très grand nombre, dont le principal rôle est de butiner.
- 3° De mâles, qui n'existent qu'au temps des essaims, pour la fécondation des reines.

COMMENT ON PEUPLE UNE RUCHE

On peuple une ruche au moyen d'un essaim ou en transvasant une colonie d'une ruche en paille dans une ruche à cadres. L'essaim naturel est celui que l'on trouve accroché à la branche d'un arbre. Vous le faites tomber d'abord dans une ruche en paille, puis vous le déversez dans une ruche à cadres.

L'essaim artificiel est celui que

l'apiculteur fait sortir d'une ruche en paille (voir ci-dessous épreuve pratique) pour le transporter dans une ruche à cadres.

Le transvasement d'une colonie d'une ruche en paille dans une ruche à cadres fera l'objet du prochain cours d'apiculture.

EPREUVE PRATIQUE

Deux ruches en paille, bien peuplées, avaient été apportées au Parc par les soins du secrétaire de la Société.

Devant les spectateurs très intéressés par la manipulation, M. Etienne Giraud, du Landreau, fit le premier essai artificiel, tandis que M. René Giraud, de Blain, faisait le deuxième.

Première opération. — Bien enfumer la ruche, la retourner et l'emporter à une dizaine de mètres de son emplacement. Mettre la ruche à cadres à sa place pour recevoir les butineuses.

Deuxième opération. — Couvrir la ruche en paille d'une deuxième ruche en paille, mais vide, de façon à ce que cette dernière ait la position d'un couvercle de plumeur entrouvert. Tapoter avec les mains ou avec un bâton le panier de dessous. Au bout de quelques instants les abeilles se mettent à monter dans la ruche vide et la Reine suit le mouvement.

Quand celle-ci est passée, on enlève le panier contenant l'essaim artificiel et on le secoue au-dessus de la ruche à cadres.

Si l'on n'a pas vu passer la Reine, il est bon de poser ce panier sur une étoffe noire. Les œufs qu'elle pondra tomberont sur cette étoffe et se détacheront nettement.

Un autre procédé consiste à secouer le contenu du panier sur une serpillière que l'on a eu soin de placer devant la ruche. L'ascension des ouvrières commence dans la direction du trou de vol et l'on ne tarde pas à distinguer la Reine.

Faire un essai artificiel est une opération peu compliquée, très facile à recommencer quand on a assisté au cours du Parc de Procé.

NOUVEAU COURS GRATUIT

Le prochain cours d'apiculture aura lieu au Parc de Procé, le dimanche 7 juin, à 15 heures. On transvasera une colonie d'une ruche en paille dans une ruche à cadres.

M. René Giraud fera le même cours dans son rucher de Blain, le dimanche 14 juin, à 14 heures. Tous les apiculteurs ont intérêt à y assister.

Louis CHEVRIER,

Secrétaire de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure.

A la Foire de Saint-Nazaire

La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure organise à Saint-Nazaire, pendant la Foire Commerciale, une Journée de l'Abeille.

Cette Journée aura lieu le jeudi 28 mai, en même temps que la Fête des Enfants.

POUR VOS SOINS DENTAIRES

Pas de discours. Maison de confiance. Prix inattaquables à qualité égale. Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les Ass. sociaux au tarif. DENTISTES d'IDALGO de PARIS. Pass. Commerç. Gal. Statues, Nantes A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garanties adressées.

Les Fêtes du Beurre à Paris

Le Comité national de propagande en faveur du lait, du beurre et des fromages, vient de décider, en accord avec les Syndicats de l'Alimentation en gros et en détail, d'organiser à Paris, du 22 au 30 mai, une Grande Semaine du Beurre.

On ne doit pas oublier, en effet, que notre pays produit tous les ans 2.300.000 quintaux de beurre représentant une valeur d'environ 4 milliards de francs. Non seulement on produit beaucoup dans notre pays, mais aussi nous détenons le monopole de la qualité. Il n'est pas un pays, au monde, qui soit arrivé à obtenir des beurres de qualités comparables aux nôtres et le monopole que nous avons de la bonne cuisine est dû en grande partie à cela.

Ce qui constituera l'élément essentiel de cette Semaine, ce seront les différentes fêtes qui seront organisées à cette occasion. Cette innovation est des plus heureuses. La fête est le meilleur élément d'intérêt. On connaît, chez nous, déjà, la Fête du Vin, la Fête du Raisin, la Fête du Cheval. Dans nos provinces on voit couramment des fêtes de l'Agriculture. Il fallait que Paris ait sa Fête du Beurre.

Il faut que tout le public comprenne pendant la Semaine du Beurre que le beurre de chez nous est le meilleur, que les agriculteurs de notre pays doivent vendre leurs produits car leur sort est lié à celui de tous les Français, qu'enfin, le consommateur a la possibilité de se procurer au meilleur prix le meilleur aliment.

La Vie Syndicale

Saint-Julien-de-Concelles

Dimanche 17 mai, à 10 heures du matin (heure légale), Ecole des garçons, à Saint-Julien-de-Concelles, réunion des PRODUCTEURS DE CHANVRE.

Païement des cotisations. Nombreuses questions diverses. Présence indispensable, sous peine d'amende.

L'Assemblée de la Caisse de Crédit Agricole de Saint-Marc-sur-Mer

En 1924 avait lieu la création de la Caisse locale de Crédit agricole mutuel de Saint-Marc.

Caisse locale, le titre était bien mérité. Elle ne tarda pas à étendre ses bienfaits sur tout le canton. C'est qu'elle possédait à la tête des hommes qui n'ont pas ménagé leurs peines ou leur temps pour arriver au résultat présent.

Nous avons nommé MM. Guéno, président du Conseil d'administration; Pichon, vice-président; Bonhis, secrétaire-trésorier; Le Déleir, Rannou, Allaire, Genevois, Seignard, membres.

L'Assemblée générale de la Caisse, qui eut lieu dimanche matin, sous la présidence de M. Guéno, M. Raimon, secrétaire de séance; MM. Pavié, Leray et Avenard, scrutateurs, ne fit que démontrer à l'aide d'exemples concrets, ce rôle éminent d'entraide sociale qu'elle s'est donné.

Il gagnerait à être encore un peu mieux connu des intéressés.

Au cours de l'exercice écoulé elle a consenti un prêt à long terme de 60.000 francs, pas de prêt à moyen terme, mais cinq prêts à court terme représentant 83.000 francs. Par ailleurs, elle a renouvelé 23 prêts à court terme représentant 204.700 fr.

MM. Guéno, Allaire et Le Déleir ont été maintenus dans leurs fonctions d'administrateurs. MM. Cailaud et Griaud, comme commissaires aux comptes, à l'unanimité.

En fin de séance, M. Simon, directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Nantes, insista auprès de ses auditeurs sur les modalités de prêts consentis aux cultivateurs par le Crédit Agricole.

Si vous voulez une ONDULATION ELECTRIQUE INDEFINISSABLE garantie malgré la pluie...

chez CALLOCE 10, Rue Crébillon — NANTES Vous aurez un travail soigné et consciencieux aux plus bas prix.

Un Ordre de l'Education Nationale

On nous prie d'insérer :

Napoléon I^{er} créa en 1808 la dignité d'Officier d'Académie, afin de récompenser les services universitaires et les mérites intellectuels; la rosette d'officier de l'Instruction publique fut créée en 1866.

L'Association Nationale des Officiers d'Académie et de l'Instruction publique s'est donné pour mission de faire substituer à ces deux décorations un « Ordre de l'Education Nationale » comprenant les cinq grades habituels jusqu'au Grand-Croix.

Les titulaires des décorations qui accepteraient d'être délégués de l'Association sont priés d'écrire au siège : 55, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, où les demandes d'adhésion doivent être directement adressées.

Une Culture actuellement intéressante :

Le Haricot

À la suite de l'hiver « pourri » que nous venons de subir de nombreuses parcelles emblavées en céréales d'automne devront être réensemencées; le mauvais temps ayant persisté pendant tout le mois de février, dans de nombreux cas, la préparation des terres n'a pas pu être effectuée à temps pour pouvoir porter des céréales de printemps.

Il faut donc, dès maintenant, songer aux cultures que l'on pourra faire plus tard, au début de l'été, pour occuper les surfaces qui n'ont pas pu être ensemencées normalement.

Parmi ces cultures, l'une d'entre elles est particulièrement intéressante : c'est le Haricot, qui réussit bien dans toute la vallée de la Loire, et dont on pourrait étendre la culture non seulement pour les semences, mais pour l'obtention de récoltes destinées à la consommation.

I. — LES HARICOTS DOIVENT SE VENDRE L'AN PROCHAIN A DES PRIX AVANTAGEUX POUR LES PRODUCTEURS.

La récolte du haricot n'a pas été très abondante en 1935, aussi les cours atteignent-ils actuellement 225 à 300 francs le quintal. Il y a lieu d'espérer qu'ils se maintiendront à ces chiffres élevés lors d'une prochaine récolte, car nous ne produisons pas suffisamment de légumes secs sur notre territoire national, et, par ailleurs, les importations sont limitées.

Pour franchir nos frontières, les haricots étrangers doivent actuellement payer des droits et taxes de 50 fr. par 100 kilos s'ils ne sont pas triés, et de 60 fr. s'ils sont triés ou criblés; de plus, les quantités totales autorisées à entrer ne doivent pas dépasser les limites d'un contingent fixé à un total de 80.000 quintaux pour le premier trimestre 1936, mais le contingent pourra être considérablement diminué si la prochaine récolte française s'annonce satisfaisante en surface et en rendement.

II. — QUELQUES CONSEILS SUR LA CULTURE DU HARICOT.

Travaillez profondément le sol et ameublissez-le parfaitement.

Le haricot se développe et forme ses graines pendant la période la plus chaude et la plus sèche de l'année, il faut donc s'efforcer de conserver l'humidité dans la terre, en faisant des labours aussi profonds que le permettront vos atelages.

Afin de ne point remonter en surface la terre du sous-sol qui n'a jamais vu le soleil et est peu favorable à la germination, une excellente méthode consiste à enlever un des versoirs d'une charrue-brabant et à le remplacer par des griffes fouilleuses spéciales qui vendent la plupart des constructeurs de charrue.

On trace la raie avec le corps de brabant sur lequel on a laissé le versoir, et on travaille ensuite le fond de la raie au retour en repassant dans le sillon le corps de charrue sans versoir, mais muni de griffes fouilleuses.

Le travail du sol en profondeur, qui gagne toujours à être effectué longtemps avant le semis, et si possible pendant l'hiver, afin de profiter de l'action bienfaisante des gelées, doit être complété au printemps par autant de façons superficielles, labours légers, hersages, roulages qu'il est nécessaire d'en fournir pour obtenir une terre finement et parfaitement ameublie.

III. — LE HARICOT PAIE BIEN LES ENGRAIS.

N'oubliez pas que le haricot n'a guère plus de trois mois pour se développer et mûrir sa récolte, il importe de mettre à sa disposition, dès le semis « une table bien garnie » d'engrais à action rapide, car pressé par la chaleur il n'a pas le temps de chercher sa nourriture.

Voici une formule recommandable pour un hectare de haricots :

Superphosphate 16 % : 500 k.

Chlorure de potasse : 150 k.

Ammonitrite ou nitrate : 80 à 100 k.

Il y a lieu de remarquer que dans cette formule, la dose d'engrais azoté est relativement réduite, le haricot, comme toutes les plantes de la famille dite des légumineuses, ayant la précieuse propriété d'utiliser l'azote de l'air par l'intermédiaire des nodosités que portent ses racines.

Mode d'emploi des engrais

Le chlorure de potasse et la sylvinite doivent toujours être enfouis par un labour et environ trois semaines avant le semis, si l'on ne veut pas qu'ils risquent de brûler le germe du grain de haricot.

Le Superphosphate peut être enterré en même temps que les grains ou mieux enfoui quelques jours à l'avance par un hersage.

L'ammonitrite ou les nitrates peuvent être mis en semant ou encore moitié aux semailles et moitié avant le premier binage.

IV. — PENDANT L'ETE, SOIGNEZ VOS CULTURES DE HARICOTS.

Effectuez soigneusement un éclaircissage pour ne pas laisser des touffes trop épaisses.

Multipiez les binages pour maintenir toujours le sol propre et frais; n'oubliez pas qu'une mauvaise plante tenant la place d'une bonne mange la nourriture de deux autres, et qu'un binage vaut deux arrosages.

N'exagérez pas les buttages qui provoquent la dessiccation du sol s'ils sont trop énergiques.

V. — SOIGNEZ LA RECOLTE.

Dès que vos haricots sont mûrs, ramassez-les, écossez-les dès qu'ils sont secs, car c'est quelque temps avant la récolte que les Bruches vont pondre sur les gousses.

Brûlez les fanes et les débris de haricots après la récolte et écossez. Traitez vos haricots contre la Bruche avant de les porter au grenier.

La Bruche est l'espèce de petit Charançon ou « cussou » trop connu qui ronge les grains de haricots et les perce de multiples trous, rendant rapidement la récolte inutilisable.

Pour éviter que ce ravageur se multiplie autant que l'an dernier, traitez vos semences au sulfure de carbone. Pour cela :

1° Mettez vos haricots envasés par la Bruche dans un tonneau ou une barrique dont un fond aura été enlevé;

2° Placez sur les haricots une assiette remplie de sulfure de carbone, à raison de 15 à 20 grammes, soit une cuiller à soupe de sulfure par hectolitre de capacité du récipient;

3° Remplacez le fond sur la barrique, et recouvrez-le d'une bâche ou de plusieurs sacs, ou mieux, d'une épaisse couverture de laine.

Le sulfure de carbone s'évaporerait rapidement, il éliminerait des vapeurs très lourdes qui descendraient à travers la masse de haricots et asphyxieraient tous les insectes.

4° Laissez agir le sulfure de carbone pendant 48 heures au moins avant d'étaler les haricots à l'air pour en chasser l'odeur de sulfure. Attention, le sulfure de carbone est très inflammable.

Evitez de pénétrer avec une lumière à flamme nue, dans le local où vous venez de traiter.

Ne fumez jamais lorsque vous manipulez le sulfure de carbone.

Nettoyez soigneusement vos greniers dans lesquels les bruches ont passé l'hiver, passez vos greniers au lait de chaux.

L. AUDIER,

Directeur des Services Agricoles de Maine-et-Loire.

Des Fraises au Néon...

Il paraît, en effet, d'après « Paris-Sport », que l'Ecole supérieure d'agriculture des Pays-Bas vient d'expérimenter le forage des fraises par l'irradiation au néon.

Dès la fin janvier, des fraises bien mûres ont pu être transportées des serres d'essai de Wageningen sur les divers marchés hollandais. Et, naturellement, les expérimentateurs affirment que ces fruits sont aussi savoureux que ceux poussés normalement !...

Remembrement de la Propriété Rurale

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur un décret du 30 octobre 1935, pris en exécution de la loi du 8 juin 1933, lequel modifie le régime de la transcription hypothécaire.

Indépendamment des actes soumis à la transcription par les textes en vigueur, l'article 1^{er} de ce décret, par une nouvelle rédaction de l'article 1^{er} de la loi du 23 mars 1855, assujettit à cette formalité :

1° Tous actes entre vifs, ou à cause de mort, translatifs de propriété immobilière ou de droits réels susceptibles d'hypothèques;

2° Les actes ou jugements déclaratifs de propriété immobilière ou de droits immobiliers (partages immobiliers et actes équipollents à partage de l'article 883 du Code civil);

3° Les attestations notariales destinées à constater désormais les transmissions, par décès, d'immeubles ou de droits immobiliers à un légataire ou à un seul héritier.

Aux termes de l'article 2 dudit décret, ne sont admis à la transcription que :

1° Les actes authentiques (notariés, judiciaires, extra judiciaires, administratifs);

2° Les actes sous signatures privées, déposés au rang des minutes d'un notaire dans les trois mois de leur signature;

3° Les décisions judiciaires devenues définitives.

Une exception est prévue pour les baux de plus de dix-huit années et les quittances ou cessions d'une somme équivalente à trois années de loyers ou fermages échus. Comme par le passé, ces actes pourront être transcrits même si, rédigés sous signatures privées, ils n'ont pas été déposés en l'étude d'un notaire.

Aucune dérogation n'est apportée aux règles auxquelles sont actuellement soumis, au point de vue fiscal, les dépôts des actes au rang des minutes des notaires. En conséquence, le notaire doit, le cas échéant, dresser acte du dépôt, faire enregistrer l'acte déposé, acquitter les droits d'enregistrement y afférents, faire enregistrer, dans le délai habituel, l'acte de dépôt.

Il ressort de ces dispositions que les actes sous-seings privés constatant des échanges d'immeubles ruraux dans les conditions prévues par les articles 657 et 658 du Code général de l'enregistrement, doivent être déposés dans les trois mois de leur date en l'étude d'un notaire, si les parties estiment qu'il y a lieu d'opérer la transcription pour les garantir contre toute action d'un tiers.

Dans certains cas, les intéressés pourraient avoir intérêt à faire établir l'acte d'échange dans la forme authentique, c'est-à-dire par le notaire lui-même; par exemple, s'il y a doute quant aux origines de la propriété ou à la purge d'hypothèques antérieures.

(Le Fermier.)

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE
Le Vieux Puits
MAX DU VEUTZ

Un volume in-16 broché. Prix : 12 fr. — Editions Tallandier, 75, rue Daireau, Paris (14^e).

Un nouveau roman de Max du Veutz vient de paraître aux Editions Tallandier.

Le vieux puits serait presque un roman détectif si une délicieuse histoire d'amour ne venait jeter sa note de douce émotion sur l'angoisse d'une disparition... disparition inexplicable que chacun des héros s'efforce de résoudre et que le lecteur lui-même ne peut s'empêcher de vouloir déchiffrer au fur et à mesure que l'intrigue développe ses péripéties passionnantes.

PASSEZ D'HEUREUX DIMANCHES

dans l'une des localités suivantes en utilisant les

BILLETTS DE FIN DE SEMAINE

avec 40 % de réduction que le P.O. Midi met à votre disposition du 3 avril au 18 octobre au départ de Nantes pour : Oudon — Ancenis — Anetz — Varades — Montreuil — Ingrand-sur-Loire —



Car, chose singulière, cet homme qui exigeait que rien ne résistât à un désir de Karoly, savait se réserver, vis-à-vis de son fils, sa propre autorité. L'enfant lui obéissait instantanément, il n'insistait jamais lorsque son père avait dit : « Non, je ne le veux pas, Karoly ».

Ainsi, même vis-à-vis de l'enfant bien-aimé, le prince Milcza conservait cette autorité absolue qui était parfois — il fallait le reconnaître — un véritable despotisme, lequel, passant par tous ceux qui se trouvaient à son service, s'étendait jusqu'à sa mère elle-même.

Myrto était d'abord demandée pourquoi la comtesse et ses enfants se soumettaient bénévolement à toutes les volontés du jeune magnat. Mais peu à peu, par quelques mots

de Terka, d'Irène, de Renat, le mystère s'était trouvé éclairci. La comtesse avait été complètement ruinée par son second mari, elle et ses enfants devaient tout au bon plaisir du prince Milcza, qui leur servait une rente superbe et les laissait à Paris et à Vienne. Cette dépendance dorée, si pénible qu'elle fut pendant le séjour à Voraczky, leur paraissait cependant préférable à la vie modeste qui eût été la leur avec les minces revenus de la comtesse, et tous courbaient la tête sous cette autorité tyrannique, tremblant de déplaire à celui qui leur procurait le luxe et le bien-être jugé indispensable.

Myrto, comme tous, sentait peser sur elle cette volonté impérieuse.

C'était elle qui l'enchaînait près du lit de repos de l'enfant, elle encore qui lui interdisait de s'élever contre les caprices ou les actes injustes du petit prince. Cette dernière obligation était la plus dure pour Myrto, et elle ne pouvait s'empêcher d'y manquer parfois, d'une manière fort discrète, d'ailleurs. Généralement, un simple mot, un regard même suffisait. Karoly semblait lire couramment dans les yeux expressifs de Myrto, « sa Myrto », disait-il d'un petit ton à la fois câlin et dominant.

Mais en présence du prince Arpad, Myrto devait s'abstenir de l'ombre même d'un reproche aux exigences les plus déraisonnables de l'enfant. Il avait une certaine façon de dire : « Je permets cela à Karoly, mademoiselle », qui n'invitait pas précisément à la discussion.

Il apparaissait régulièrement chaque jour, vers quatre heures, et attendait que Myrto eût servi le café. Il se montrait aussi froid, aussi laconique que le premier jour, et, lorsqu'il ne s'occupait pas de l'enfant, absorbait généralement dans sa lecture. Il ne faisait exception qu'en voyant Myrto prendre son violon, sur la demande de Karoly que la musique ravissait. Alors, son regard, un peu adouci et rêveur se perdait

sous les futaies environnantes, il écoutait le jeu délicat et si profondément expressif de Myrto. Il était, au dire de ses sœurs, un admirable musicien, il composait, mais pour lui seul, et c'était là une des rares distractions de sa vie solitaire.

Vous avez un véritable tempérament d'artiste, mademoiselle, avait-il dit à Myrto la première fois qu'il l'avait entendue, du ton d'un homme obligé, par politesse, d'adresser un compliment.

Les journées passaient ainsi, toutes semblables, sauf parfois où le prince Milcza amenait son fils chez la comtesse, à l'heure du thé. Deux ou trois fois aussi, il fit faire à l'enfant, dans une voiture légère qu'il conduisait lui-même, une promenade à travers le parc immense. Karoly avait voulu emmener Myrto, et Terka avait été « invitée » à se joindre à sa cousine. Les promeneurs s'étaient arrêtés dans un coin sauvage du parc, le prince Arpad s'était assis et avait sorti un journal de sa poche, et les jeunes filles s'étaient occupées à amuser Karoly. Puis, sans que le prince eût presque ouvert la bouche, ils avaient tous repris bientôt le chemin du retour.

Mais ces promenades étaient fort rares, car elle agitaient l'enfant trop nerveux. Karoly devait se contenter

de ses longues stations dans le parc, à l'air pur vivifié par la soie senteur des sapins qui entouraient le temple.

Myrto, privée de mouvement, s'ennuyait un peu et perdait l'appétit. Sur le conseil du Père Joadly, elle dut se décider à supprimer parfois l'assistance à la messe quotidienne pour faire une promenade matinale. Celle-ci avait généralement un but charitable, l'aumône de Voraczky ayant été indiquée à la jeune fille quelques pauvres familles à visiter.

Un matin, au retour d'une de ces promenades à travers la campagne couverte de superbes moissons, Myrto, en atteignant le grand vestibule du premier étage, fut presque renversée par Renat qui s'en allait comme un fou, l'air furieux.

— Eh bien ! Renat, que vous arrive-t-il ? Vous avez manqué me faire tomber ! s'écria-t-elle en reprenant avec peine son équilibre.

— Ah ! je m'en moque ! dit-il rageusement. Ce stupide Macri a laissé mourir mes bengalis, je vais lui dire son fait !... Pourquoi vous mettez-vous devant moi, d'abord ? Tant pis pour...

Les mots moururent sur ses lèvres. Dans le grand corridor principal qui desservait tous les appartements apparaissait le prince Milcza, en cos-

tume de cheval. L'épais tapis qui couvrait le sol avait amorti le bruit de ses pas, de telle sorte que Myrto ni Renat ne l'avaient entendu.

— Voilà un enfant bien élevé ! dit-il froidement.

Renat, très pâle, baissait les yeux sous le regard glacé qui l'enveloppait.

— Etendez vos mains !

L'enfant obéit... Le prince leva sa cravache, celle-ci rebondit sur les doigts de Renat, y traçant une marque rouge.

— Oh ! non, non, pas cela ! s'écria Myrto en joignant les mains. Assez, je vous en prie !...

Le prince ne parut pas l'entendre, et la cravache cingla une seconde fois les doigts du petit garçon. Renat serra les lèvres pour étouffer un cri de douleur, et les yeux de Myrto se remplirent de larmes.

— Oh ! je vous en prie !... murmura-t-elle encore.

— Je vous fais grâce du reste pour cette fois, dit le prince d'un ton bref. Mais à la récidive, je serai sans pitié... Faites maintenant vos excuses à Mlle Ellynni.

L'enfant s'exécuta d'un air soumission. Le prince s'inclina légèrement devant Myrto et se dirigea d'un pas rapide vers l'escalier.

Quand il eut disparu, Renat leva

les yeux vers sa cousine, dont le visage portait les traces d'une vive émotion.

— Ah ! vous avez pleuré ! Je comprends alors !... Sans cela, j'aurais eu ma correction jusqu'au bout. Mais il a été si content !

— Pourquoi, content ? interrompit Myrto avec surprise.

— Mais oui, je l'ai entendu dire une fois au comte Vidervary, notre cousin — il y a plusieurs années de cela, j'avais à peu près six ans — : « J'aurais une infinie satisfaction à faire verser toutes les larmes de leur cœur à ces démons que l'on appelle des femmes !... Alors, en vous voyant pleurer, il a été si content ! qu'il m'a fait grâce... Et vous m'êtes à ses yeux qu'un démon, Myrto ! conclut triomphalement Renat.

Comme il fallait que cet homme eût souffert pour arriver à ce degré d'amer dédain, de défiance haineuse... Myrto avait déjà eu l'habitude de ce sentiment, mais les paroles de Renat le lui révélèrent plus intenses, plus farouches.

— Et c'est sa femme qui l'a rendu ainsi !... sa femme, c'est-à-dire celle qui aurait dû être la lumière, le charme et la consolation de sa vie ! songeait tristement Myrto en prenant le chemin du petit temple. (A suivre).

Produits pour la Vigne

Sulfate de Cuivre

Sulfate français, par 100 kil. 127 »
Sulfate anglais, par 100 kil. 130 »

Lait de Cuivre

Remplaçant le sulfate de cuivre et la chaux pour le traitement de la vigne. S'emploie à la dose de 1 kilo par hectolitre d'eau.

Prix du sachet de 5 kilos à nos Bureaux à Nantes : 18 fr. 50.
On le sac de 100 kilos franco : 286 francs.

Bouillie Bordelaise

Bouillie à 60 (garantie à 15 % de cuivre), les 100 kilos franco gare :
En sacs de 50 kilos..... 164 fr.
En sacs de 25 kilos..... 169 »
En boîtes de 2 kilos, par caisse de 12 boîtes..... 187 »

Bouillies Cupriques

« Muscadine »

Bouillies 15 % cuivre métal :
En sacs de 25 ou 50 kilos..... 160 fr.
En boîtes de 2 kilos..... 175 »
Les 100 kilos. La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 3 fr. 75.

Bouillie Cupro-Arsenicale

Bouillie « Muscadine », titrant 13,5 % de cuivre métal et 2 % anhydride arsénieux :
En fûts de 50 kilos..... 215 fr.
En boîtes de 2 kilos..... 260 »
Les 100 kilos. La boîte, à nos Bureaux, Nantes, 5 fr. 50.

Arséniate de Chaux

Marque « Calarsine », pour le traitement de la vigne et des arbres fruitiers (dose d'emploi 500 grammes par hectolitre de bouillie). La boîte de 2 kilos, 15 francs net, prise à nos Bureaux. Par fûts de 20 et 50 kilos, nous consulter.

Chaux Agricole

Grosse chaux agricole..... 95 »
Chaux blutée, en sacs papier perdus..... 105 »

Chaux blutée, en sacs toile consignés..... 90 »
Ces prix s'entendent à la tonne, départ Chateaufonds-gare (Maine-et-Loire).

Fleur de chaux venille « Faccio » pour les sulfatages, sacs papier de 40 kilos l'un ; la tonne sur wagon départ Chateaufonds-sur-Layon (M-et-L.)..... 170 »

Sel dénaturé pour fourrages

28 francs les 100 kilos, logés en sacs neufs de 50 kilos, départ Batz et Le Pouliguen.
Nous consulter pour quantités importantes.



Grains et Farines

Paris, le 13 mai.
BLES. — Clôture. — Tendances très faibles. Disp. Cote officielle 94 ; courant, 91,75-91,50-91,25 payés ; prochain, 95,25-95 payés ; juillet, 98,25-98,75 payés ; août, 100,99-99,50 payés ; 3 d'août, 102,25 payé ; 3 de septembre, 104,50 payés ; 3 d'octobre, 105-105,50.
FARINES, SEIGLES, ORGES et MAIS. — Tous incotés.
AVOINES. — Tendances calmes. Disp. Cote officielle, 78.
Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :
Nantes, le 14 mai.
Farine de froment..... 150
Blé nouveau..... 93
Avoines grises ou noires..... 86

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 8 mai
VEAUX : 543. — Le kilo sur pied : 3,80 à 5,50. Moyenne, 4,65.
Pour la campagne, à déduire 0,30, donc moyenne 3,35.
BOEUF : 19. — Le demi-kilo net : Devant : 1re qualité, 2 à 3 fr. ; 2e qual., 1,50 à 2 fr. ; 3e qual., 0,90 à 1,25. — Derrière : 1re qualité, 3,75 à 4,75 ; 2e qual., 2,50 à 3,50 ; 3e qual., 1,75 à 2,50.
MOUTONS : 237. — Le demi-kilo : 1re qualité, 6,75 à 7,50 ; 2e qual., 5 à 6 fr.
AGNEAUX. — Sans tarif.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé :
pressée..... 210
boîtes..... 195
Foin pressé..... 210
Légumes et Primeurs
MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 13 mai.
Artichauts, les 12, 18 fr. — Asperges, la botte, 3 fr. 50. — Betteraves, les 12, 3 fr. — Carottes vieilles, le kilo, 0 fr. 75. — Carottes nouvelles, le paquet, 1 fr. 25. — Choux nouveaux, les 16, 20 fr. — Choux-fleurs la pièce, 1 fr. 50. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 1 fr. — Laitues, les 20, 4 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 1 fr. — Oignons, le kilo, 1 fr. 25. — Pommes, le kilo, 4 fr. — Poireaux, la botte, 5 fr. — Petits pois, le kilo, 2 fr. 50. — Radis, les 12, 4 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 25. — Pommes de terre nouvelles, le kilo, 1 fr. 75.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 13 mai.
POMMES DE TERRE
Pommes de terre nouvelles, les 100 kilos logés, sur wagon départ. Paimpol, 118 ; Saint-Pol-de-Léon, 115 ; Saint-Malo, 128 ; Hyères, 125. En marchandise non lavée, il faut voir à 4 francs

de moins. Les pommes de terre de Noirmoutier valent de 120 à 130. Sur carreau des Halles : Algérie ou Maroc, de 130 à 150, suivant qualité.

CAROTTES ou NAVETS. — Sans affaires.
OIGNONS. — Oignons d'Egypte extra, 107 à 108, départ Marseille.
LÉGUMES SECS
Paris, le 13 mai.
Les 100 kilos logés départ : Flageolet Nord, 278. Lingots Landes, 270. Cheveries Arpajon Dordogne extra, 510 à 520 ; bons, 470 à 480 ; ordinaires, 390 à 410. Plats Midi nature, 250 ; gros, 280 ; extra, 300. Cocos Landes, 260.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.
Par balles pressées haute densité, les 100 kilos, départ Centre, Ouest, Nord : Paille de blé, 7,50 à 9 ; d'avoine, 7 à 8 ; d'orge ou escourgeon, 7 à 7,50. Foin, 16,50 à 23 ; Luzerne, 23 à 24 ; Trèfle, 14,50 à 15.

Cours des Vins

Muscadet 1934..... 300 à 330
Muscadet 1935..... 350 à 375
Gros-Plant 1935..... 125 à 175
Seibel et Othello..... 150 à 175
Noah, suivant degré..... 70 à 90



NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :
Beufs. — 1re catégorie, 6,75 à 11,75 ; 2e catégorie, 2,25 à 2,75 ; 3e catégorie, 1,25 à 2,25.
Veu. — 1re catégorie, 4,75 à 9,75 ; 2e catégorie, 4,75 ; 3e catégorie, 3,75 à 4,25.
Mouton. — 1re catégorie, 9,75 ; 2e catégorie, 6,75 à 8,75 ; 3e catégorie, 4,25.
Porc. — 4 fr. à 7 fr. 25.
Guis. — La douzaine, 3 fr. à 3 fr. 50.
Poulets. — 8 fr. à 8 fr. 50.
Lapins. — 5 francs.

ANCENIS

Poulets, la livre, 5,50 à 6 fr. ; canards, la livre, 3,50 à 3,75 ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la livre, 2 à 2,25 ; œufs, la douzaine, 2,50 à 2,75 ; beurre, la livre, 4 à 4,50.

CANDÉ

Foire du 9 mai. — Vaches et bœufs aménés, 1300 ; veaux aménés, 50 ; montons aménés, 120 ; chevaux aménés, 55. Marché du 11 mai. — Orge, 85-90 fr. ; avoine, 85-90 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 200-230 fr. ; foin, 240-290 fr. ; Poules, 24-30 fr. ; la couple, poulets, 24-32 fr. ; canards, 25-30 fr. ; pigeons, 8-10 fr. ; lapins, 8 à 11 fr. la pièce ; œufs, la douzaine, 3 fr. ; beurre, la livre, 3,75 à 4,25. Porcs gras, le kilo, 5,20 à 5,75 ; porcs maigres, 5 à 5,50 le kilo ; porcelaines, 95-110 fr. la pièce.

CHATEAUBRIANT, 13 mai.

Blé, 94 à 95 fr. ; avoine, 90 à 95 fr. ; seigle, 72 à 75 fr. ; orge de mouture, 68 à 70 fr. ; sarrasin, 90 à 95 fr. ; farine, 145 à 150 fr. ; son, 55 à 60 fr. ; orge pavs, 78 à 80 fr. ; paille de blé, 110 à 115 fr. ; paille d'avoine, 100 fr. ; foin, 90 fr. Gidre ordinaire, 120 à 125 fr. la barrique, beurre qualité, 135 à 140 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; poulets, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; seigle, 25 à 30 fr. ; orge, 25 à 30 fr. ; avoine, 25 à 30 fr. ; paille, 25 à 30 fr. ; foin, 25 à 30 fr. ; poules, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; porc, 25 à 30 fr. ; vaches, 25 à 30 fr. ; bœufs, 25 à 30 fr. ; moutons, 25 à 30 fr. ; chèvres, 25 à 30 fr. ; agneaux, 25 à 30 fr. ; porcs gras, 25 à 30 fr. ; porcs maigres, 25 à 30 fr. ; canards, 25 à 30 fr. ; pigeons, 25 à 30 fr. ; lapins, 25 à 30 fr. ; œufs, 25 à 30 fr. ; beurre, 25 à 30 fr. ; farine, 25 à 30 fr. ; sarrasin, 25 à 30 fr. ; se